



→ Le mot du Maire

Bugnicourtoises, Bugnicourtois, Chers Amis,

J'ai été très heureux de vous accueillir en très grand nombre lors des vœux, en effet, c'est devant une salle des fêtes « pleine à craquer » que j'ai pu, avec un plaisir immense, vous présenter l'ensemble de nos réalisations, de nos actions pour ce mandat écoulé. Tous ces chantiers ont été menés avec l'aide d'une équipe mobilisée. Aussi, je remercie tous les élus qui pendant six années ont été disponibles et engagés.

À vous toutes et tous, chers Bugnicourtois, je vous remercie de la confiance que vous nous avez accordée.

Comme vous le savez, ce mandat touche à sa fin ; vous trouverez ci-après un condensé des opérations menées de 2014 à 2020. Beaucoup d'idées sont venues de vous et je vous en remercie.

Vous avez toutes et tous reçu mon courrier vous informant de ma décision de me représenter aux prochaines élections municipales.

Les élections auront lieu les 15 et 22 mars, le bureau de vote se tiendra « au restaurant scolaire » rue de l'Église de 8h à 18h.

*Le Maire
Christian DORDAIN*

CE QUI S'EST PASSÉ EN DECEMBRE ET JANVIER

→ Vœux 2020



Lors des vœux de la Municipalité devant le Conseil Municipal des enfants et des Bugnicourtois venus nombreux, M. Carlier Jean-Marie a été mis à l'honneur pour le travail de recherche qu'il effectue sur notre Commune.

EXTRAIT de la présentation du diaporama présenté par M. le Maire

- La réfection de la RD 643 avec des aménagements paysagers, réaménagement des trottoirs (PMR), création de parkings, enfouissement des réseaux, réfection de l'éclairage public, traitement des eaux pluviales. (754 000 € subventionnés à 80%)
- L'installation de 3 radars pédagogiques. (4 150 € subventionnés à 80%)
- La prolongation du Chemin de Goeulzin : Reprofilage de la chaussée et création de trottoirs. (15 400 € subventionnés à 40%)
- Travaux de voirie : rue du Bois (161 800 € subventionnés à 71%) - rue nouvelle et rue de la Rose (280 000 € subventionnés à 48%) Réaménagement des trottoirs (PMR) Création de parkings, enfouissement des réseaux, réfection de l'éclairage public, réfection de la chaussée avec aménagement de sécurité.
- La réfection totale de l'éclairage public avec l'installation de lampe économique (167 000 € subventionnés à 67%)
- La réfection de la Chapelle des affligés (28 500 € subventionnés à 67%)
- La rénovation de la Salle des Fêtes et l'accessibilité PMR (55 600 € subventionnés à 80%)
- La rénovation des illuminations de Noël (5 000 €)
- Une étude a été menée pour la réalisation d'une nouvelle salle des fêtes, c'est un projet qu'il faudra reporter car l'estimation est de 950 000 €.
- L'extension du cimetière avec l'installation d'un deuxième columbarium et d'un jardin du souvenir (132 500 € subventionnés à 64%)
- Le nettoyage du village, et d'un lieudit « le Coron »
- La création d'une maison pour tous (260 600 € subventionnés à 80%)
- L'installation d'un village-stade avec une aire de jeux pour les petits (48 200 € subventionnés à 73%)
- La réfection des sanitaires et des peintures des classes à l'école Marcel Pagnol et sécurisation des lieux par la pose d'un visiophone (38 800 € subventionnés à 43%)
- Le changement de la chaudière au stade de Foot pour améliorer le confort et faire des économies (13900 € subventionnés à 43%)
- Sécurité routière : Marquage horizontale, radars pédagogiques (10 000 € subventionnés à 70%)
- Une modification des repas au restaurant scolaire avec un objectif « moins de déchets »

L'urbanisation

- La révision de notre document d'urbanisme (PLU) (15 400 € subventionnés à 30%)
- Aménagement de la résidence du Moulin (8 logements et 27 parcelles libres de constructeur)
- Ouverture de la rénovation de la Ferme centre Bourg (14 logements par les jeunes et les personnes âgées)

La sécurité des biens et des personnes

- L'installation d'une vidéo surveillance au stade et à la Mairie
- Installation d'un interphone-visiophone à l'école
- Elaboration d'un plan de stationnement pour éviter les voitures sur les trottoirs
- Suite aux inondations de 2016 un plan local de sauvegarde est en cours d'élaboration

UN GRAND ENTHOUSIASME POUR LES JEUNES

- Tout est venu d'eux, le Conseil Municipal des Enfants, les Samedis de la Bibli, les ateliers et enfin l'association des jeunes
- Grace à leurs actions sur la propreté, sur la sécurité routière, sur le bien vivre à Bugnicourt

La vie locale

- Notre **tissu associatif** est important dans les communes (plus de 12 associations) qui mènent leur actions dans des domaines divers : le sport ; la culture ; le bien être pour les enfants et les adultes, la convivialité.
- Les **actions dans le village** sont importantes : la fête des mères, on fête les naissances, on organise un repas (pour les 60 ans et plus) et les colis des aînés (pour les 70 ans et plus). Pour nos jeunes, en fonction de leur actions, ont organise des sorties (Europa Park)
- Avec la **commission locale** nous sommes à l'écoute des personnes en difficultés, on les aide
- Pour le **logement** nous avons organisé un principe de Parcours résidentiel avec les logements de tout type, avec la réhabilitation d'une ancienne ferme au centre du village en une résidence intergénérationnelle.
- Sur le plan de la **communication** nous avons un journal communal 1 fois par mois, nous avons créé une page Facebook et nous avons relooké notre site internet.
- Je suis disponible en Mairie, au téléphone, par le net.

Le commerce local

- J'ai connu le village vers les années 60 où il y avait tous les services : boucher, boulangerie, COOP, mercerie, une dizaine d'années après les grandes surfaces sont arrivées Shopi à Arleux, Mammouth aux Epis. Tous nos commerces ont disparu... Il nous reste un Café au centre du Village,
- Heureusement nous avons des **agriculteurs** qui ont organisé la vente de légumes en circuit courts.
- Puis en 2008 l'agglomération et la commune ont décidé de créer une ZAC, qui aujourd'hui accueille une Micro-crèche, un contrôle de voiture, un plombier et enfin un supermarché Leclerc.

Les finances

- Je suis relativement fier car le taux communal n'a pas augmenté. Nous faisons partie des communes où les taux d'impositions communaux sont les plus bas du Douaisis.
- La grande partie de nos projets d'investissement (qui a été important : plus de 2 Millions d'€) a été subventionnée à hauteur de 50 à 70 % (je peux remercier l'Etat, le Département, la Région et la CAF)
- La bonne gestion de notre fonctionnement nous permet d'avoir un autofinancement stable et un endettement situé dans la moyenne basse.